

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 16 février 2015
En salle des séances

Le conseil municipal se réunit sous la présidence de Monsieur le Maire, Henri-Francis DUFOUR. Il est procédé à l'appel des présents. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer, conformément à l'article L. 2121-17 du CGCT.

Monsieur Patrick BIDOT donne procuration à Monsieur Henri-Francis DUFOUR.

Absent excusé : Monsieur Loris HUG.

Madame Emilie FERRANT est désignée secrétaire de séance.

1/ Compte rendu de la séance du 26 janvier 2015

Sur proposition de Monsieur Henri-Francis DUFOUR, Maire

Après délibération,

Le conseil municipal à l'unanimité

ADOpte le compte rendu de la séance du 26/01/2015.

2/ Proposition de Nom de rue (le long des bâtiments IDEHA écoquartier)

Monsieur le Maire propose de choisir un Nom parmi une liste de personnes qui ont dit NON pendant leur existence : (Nelson MANDELA, Rosa PARKS, Lucie AUBRAC, Aimé CESAIRE, Olympe de GOUGES...).

Le Nom « Allée Nelson MANDELA » est retenu.

L'entrée de cette Allée se fera par la rue des Peupliers, en sens unique, et la sortie, par la rue du Crépon.

Adopté à l'unanimité.

3) Demande de subvention SYDED

L'installation d'un éclairage à LED rue du Jura et le remplacement d'éclairages usagés par un éclairage à LED sur différentes rues sont nécessaires (Rue de Belfort, rue des Sources...).

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

Financeurs	Taux	Montants HT
Commune	54,8 %	3 870.41 €
SYDED	45,2 %	3 192.39 €
Total	100 %	7 062.80 €

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après délibération,

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

APPROUVE la réalisation des travaux à engager sur la base du plan de financement prévisionnel présenté,
AUTORISE Monsieur Le Maire à solliciter l'octroi des dotations sus visées,
AUTORISE Monsieur Le Maire à signer toute pièce requise pour la réalisation du projet,
S'ENGAGE à réaliser les travaux dans les deux ans à compter de la date de notification de décision attributive des dotations,
ACCEPTE les éventuelles opérations de contrôles relatives à ce projet.

4/Service Missions Temporaires - Centre de Gestion du Doubs

Le Maire expose au Conseil Municipal que le Centre de Gestion du Doubs a créé un service de missions temporaires, afin de pallier l'absence momentanée de fonctionnaires territoriaux ou pour des besoins occasionnels.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu, donne son accord et autorise le Maire en cas de besoin de recourir à ce service mis en place par le Centre de Gestion du Doubs.

Adopté à l'unanimité.

5/ Questions diverses

-Monsieur le Maire fait part de l'avancement du dossier de l'extension du périscolaire.

Le projet de vidéosurveillance est également en cours. Un dossier a été déposé en Préfecture. Une commission se réunira en mars, un avis sera rendu par les services de la Préfecture.

Monsieur le Maire informe également que la labellisation nationale écoquartier a donné lieu à une remise de diplôme à PARIS en décembre 2014.

Une remise de cette distinction est programmée le jeudi 19 février à la salle rencontre Jean Jaurès en présence notamment de Monsieur le Président de P.M.A.

-Madame Zohra REKIBI : deux défibrillateurs seront installés, un à la halle des sports, le deuxième au stade. L'installation aura lieu le 26 février. Une formation à leur utilisation se fera le 14 mars (2 sessions 9h-10h30 et 10h30-12h). Des convocations seront envoyées aux élus, ainsi qu'aux associations.

-Monsieur Yves LENZI : le conseil municipal des jeunes s'est réuni le 14 février. Les enfants ont été très intéressés par le thème des cérémonies patriotiques.

-Madame Séverine ZELLER informe qu'elle a participé à une réunion sur la démocratie participative animée par Monsieur le Maire de KINGERSHEIM. Madame NADOR ajoute que le CODEV (Conseil de développement) était également présent.

-Monsieur Pierre ROSSETTO fait remarquer que la rue du Crépon est sale, mais est surtout devenue glissante et dangereuse suite à la réalisation des travaux d'aménagement de l'écoquartier. Monsieur le Maire indique qu'il demandera à l'aménageur de régler ce problème dans les meilleurs délais.

-Monsieur Guy FRANÇAIS informe qu'il a participé à une réunion relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme. La Direction Départementale des Territoires(D.D.T) n'instruisant plus ces dossiers à compter du 1er juillet 2015, les services de P.M.A proposent donc de prendre le relais. Pour cela, les modalités financières devront être à nouveau débattues.

Monsieur FRANÇAIS rappelle que les élections des Conseillers Départementaux auront lieu les 22 et 29 mars.

-Monsieur Etienne FAURE demande si l'arrêté interdisant la circulation des véhicules de plus de 12,5 t sur une partie de la rue de Belfort est déjà en vigueur. Monsieur le Maire indique que le dossier est actuellement instruit par les services du Conseil Général.

Monsieur Pierre ROSSETTO ajoute qu'une étude avait été engagée avec les services du Conseil Général. Ce nouvel arrêté semble aller à l'encontre des décisions qui avaient été validées il y a plus de 10 ans.

Monsieur le Maire précise que les circonstances ont évolué.

-Madame Sandrine FONTAINE informe qu'elle a participé à une réunion sur la mise en place d'un pédibus à la demande de la mairie de Grand-Charmont.

Dans la continuité de la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République, une réserve citoyenne d'appui aux écoles et aux établissements scolaires sera créée dans chaque académie. Les enseignants pourront régulièrement faire appel à des intervenants extérieurs dans leurs classes pour illustrer leur enseignement dans l'un des champs d'expertise définis par le ministère. Il est d'ores et déjà possible d'y participer.

-Madame Emilie FERRANT :

- Exposition peinture proposée par l'atelier icônes du 13 au 20 février à R.J.J.
- Carnaval des enfants le 15 mars à R.J.J. Participation de 1€ demandée et les enfants de moins de 8 ans seront sous la responsabilité de leurs parents.

-Monsieur Rémy WIGNO demande où en est l'extension de la fibre optique. Monsieur le Maire indique que des travaux vont être réalisés des services techniques jusqu'à la Mairie.

Monsieur WIGNO ajoute qu'un câble a été tiré du bureau de la directrice jusqu'à la salle informatique de la maternelle, permettant ainsi la connexion à internet.

-Monsieur Patrick WALTER :

- L'atelier icônes remercie la commune pour son accueil et notamment la commission culture, les services techniques et Madame CANEVA pour sa disponibilité.
- L'opération entraide (secours catholique et entraide protestante) a mobilisé de nombreux bénévoles (merci à eux). Elle a rapporté à la fois moins d'argent mais également moins de vivres que l'année précédente preuve que la crise est loin d'être derrière nous.

Séance levée à 22h.

Noms Prénoms	Présents	Absents excusés	Signatures
DUFOUR Henri-Francis, Maire	X		
FRANCAIS Guy 1^{er} Adjoint	X		
REKIBI Zohra, 2^{eme} Adjointe	X		
WALTER Patrick, 3^{eme} Adjoint	X		
NADOR Fabienne, 4^{eme} Adjointe	X		
MARTIN Gérard, 5^{eme} Adjoint	X		
FERRANT Emilie, 6^{eme} Adjoint	X		
BIDOT Patrick, 1^{er} Conseiller Municipal Délégué		X	Donne procuration à Monsieur Henri-Francis DUFOUR
BIGANZOLI Guy, 2^{eme} Conseiller Municipal Délégué	X		
BARTHES Renée	X		
BERNIER Annie	X		
FAURE Etienne	X		
FONTAINE Sandrine	x		
HUG Loris		X	
KUBICKI Barbara	X		
LENZI Yves	X		
NIMETZ Danielle	X		
ROSSETTO Pierre	X		
SONNET Isabelle	X		
WIGNO Rémy	X		
ZELLER Séverine	X		